RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - **Site internet : www.bazemont.fr**

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINSTRATION DU CCAS
ET DE LA COMMISSION SOLIDARITÉ ET VIE DES AINES
Mercredi 9 mars 2022, 20H30

Présents : Anne-Lise Bonnet (CCAS) - Corinne Boudet (CCAS et COM SVA) - Martine Delorenzi (CCAS) - Martine Duval (CCAS et COM SVA) - Sandrine Huser (CCAS et COM SVA) - Marie Huchette-Jaulin (COM SVA) - Martine Lemaire (CCAS)- Alexandra Lepercq (CCAS et COM SVA) - Brigitte Malheu (CCAS et COM SVA) - Chantal Salmon (CCAS et COM SVA) -

Absents excusés : Edith Aberdam (COM SVA) - Bernard Chrétien (COM SVA) - Julie Dinis (COM SVA) - Denis Fourmond (COM SVA) - - Patrice Ramé (CCAS et COM SVA)

ORDRE DU JOUR :

I. Délibérations
   A. Colis des ainés
   B. Défibrillateur
   C. Décision modificative
   D. Actigym senior
   E. Montant de la subvention
II. Aide au chauffage
III. Une jonquille contre le cancer
IV. Aide au peuple ukrainien
V. Divers
VI. Date de la prochaine réunion

I. DÉLIBÉRATIONS

A. COLIS

Le CCAS propose le maintien du colis des ainés, sans condition de ressources et souhaite qu'il ne fasse plus partie de ses attributions. Il propose qu'il soit affecté au budget communal sous la commission fêtes et cérémonies au même titre que le repas. Le bénéficiaire devra choisir entre le repas ou le colis ; S'il choisit le colis il pourra le recevoir à domicile ou le retirer à la mairie lors de deux permanences tenues par des élus et des jeunes du club Ados.

Délibération approuvée à l'unanimité.

NB : **La raison qui a motivé ce changement est que le colis** qui est octroyé avec un critère d'âge mais sans condition de ressources **n'a plus de vocation sociale**. Il est devenu avec les

années, au même titre que le repas, un geste d'amitié, une forme de reconnaissance à l'égard des anciens qui participent à la richesse de notre village. Les élus sont attachés à cette tradition qui renforce le lien entre les aînés et la commune. Il est donc apparu pertinent que le colis soit financé dorénavant par le budget communal et non plus par le budget CCAS. Communication à faire dans le prochain BV.

B. DEFIBRILLATEUR

Le CCAS autorise l'achat d'un défibrillateur pour un montant total de 1860€ ttc.

- Matériel 1500€ ttc sur la section investissement.
- Maintenance 360€ ttc sur la section fonctionnement.
- Installation mardi 15, hall de la maison du garde.

Délibération approuvée à l'unanimité

C. DECISION MODIFICATIVE

Virement d'un montant de 380€ de la section fonctionnement vers la section investissement dans le but d'acheter un défibrillateur.

Délibération approuvée à l'unanimité

D. ACTIGYM SENIOR

Le CCAS autorise la signature de la convention d'animation Actigym seniors 2021/2022 N°2022/002 et fixe la participation à 59€ par session, à raison de deux sessions par an.

Délibération approuvée à l'unanimité

E. MONTANT DE LA SUBVENTION COMMUNALE

Le CCAS propose de demander une subvention de 3500€. La commune pourra ajuster la ligne « aide alimentaire » en fonction des besoins relatifs à l'accueil des réfugiés Ukrainiens.

Délibération approuvée à l'unanimité

II. AIDE AU CHAUFFAGE

Par délibération du 6 octobre 2016, le CCAS attribue sous conditions de ressources, une aide financière de 150€ aux personnes âgées de 65 ans et plus qui en font la demande.
Le CCAS, souhaite que les personnes de moins de 65 ans en situation d'extrême urgence puisse également en bénéficier. **L'aide ne sera accordée que sous conditions de ressources et après étude du dossier au cas par cas.**

III. UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER

- Du 14 au 27 mars : accueil poste, vente goodies + collecte dons
- Le 18 mars : cour de la mairie à 16h30, vente goodies + collecte dons + vente gâteaux et bonbons.
- Jusqu'au 27 mars, collecte en ligne

Demander aux agents communaux l'installation de la banderole à partir de lundi + tente + 2 tables pour le 18 mars + communication portail parents et Newsletter.

IV. AIDE AU PEUPLE UKRAINIEN

- En partenariat avec l'association La Gerbe d'Ecquevilly, la commune organise une collecte le 5 mars de 10h à 12h cour de la mairie et 14 mars de 16h30 à 19h petite garderie, la collecte sera acheminée par camion via les contacts de cette association.
- A la demande de la préfecture le CCAS doit recenser les offres d'hébergement de particuliers pour les déplacés ukrainiens.
- Installation d'un drapeau ukrainien au fronton de notre mairie. Il montre à tous notre solidarité avec le peuple ukrainien.
- Suite à la fermeture du centre de vaccination CCGM, les stocks de produits et de matériels médicaux et paramédicaux inutilisés ont été confiés à l'association des étudiants en médecine d'Ukraine. Ils sont partis pour la Pologne et récupérés à la frontière ukrainienne par d'autres étudiants en médecine qui les répartiront dans les hôpitaux ukrainiens.

V. DIVERS

Atelier tablette numérique 5 personnes. Bilan positif.
Le département met en place des formations « Pass numérique », un atelier va être mis en place à Maule pour l'interco Gally-Maudre.

VI. DATE PROCHAINE RÉUNION

Vote du budget CCAS lundi 28 mars à 9h30.